



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Procédures Environnementales et Utilité Publique**

INSTALLATIONS CLASSÉES

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Une participation du public par voie électronique est prescrite, concernant une modification des installations classées exploitées par la Société Compagnie Commerciale Manutention Pétrolière (CCMP) sur la commune de Pauillac, objet d'un porter à connaissance.

Le projet consiste en la réaffectation de deux réservoirs d'hydrocarbures en huiles végétales hydrotraitées et implique une modification de classement des installations.

Cette participation, prévue par l'article L.123-19-2 du Code de l'Environnement, **se déroulera du lundi 3 au lundi 17 août 2026 inclus.**

Durant cette période, le dossier de porter à connaissance et le projet d'arrêté préfectoral seront consultables sur le site internet des services de l'État de la Gironde, à l'adresse suivante : www.gironde.gouv.fr / Accueil / Publications / Publications légales / Enquêtes publiques, consultations du public, déclarations d'intention, décisions examen cas par cas / Enquête publique - Consultation du public 2026 / PAUILLAC - Société CCMP – Participation du public par voie électronique.

Pendant toute la durée de la participation, les personnes intéressées pourront déposer des observations et propositions, par voie électronique, à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr, en veillant à identifier l'objet de la participation.
